



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

Liberté
Égalité
Fraternité

MAIRIE DE COLMAR Direction Générale des Services Techniques Entré le	
- 5 DEC. 2025	
Pilote	Copie
<i>Donabilité</i>	
MAIRIE DE COLMAR Cabinet du Maire	
02 DEC. 2025	
Serv. Pilote	Serv. Prest. de Service

**Direction départementale
des territoires du Haut-Rhin**

Vr

Colmar, le 28 NOV. 2025

Le préfet du Haut-Rhin

à

Monsieur le président de Colmar
Agglomération
32 cours Sainte-Anne
BP 80197
68004 COLMAR Cedex

SERVICE TRANSPORTS, RISQUES ET SECURITE
BUREAU GESTION DE CRISE, TRANSPORTS, BRUIT
ET PUBLICITÉ
Affaire suivie par : Mme Odile PREVOT
Tél. : 03 89 24 86 90
odile.prevot@haut-rhin.gouv.fr

Objet : Notification de l'arrêt du Plan de mobilité 2026-2036 de Colmar Agglomération pour avis
Ref : votre courrier en date du 29 juillet 2025


Par votre lettre du 29 juillet 2025, vous souhaitez recueillir mon avis sur le Plan de mobilité 2026-2036 de Colmar Agglomération dans le cadre de votre consultation des autorités administratives de l'Etat.

Je souhaite vous informer que le Plan de mobilité 2026-2036, que votre conseil communautaire a approuvé dans sa séance du 12 juin dernier, a retenu toute mon attention.

Je tiens à saluer ici la qualité du travail réalisé, ainsi que votre engagement en faveur des mobilités durables qui va dans le sens du plan national d'adaptation au changement climatique et de la stratégie nationale bas carbone que porte l'Etat.

Je ne peux que souscrire à votre plan d'action qui va permettre sur une période de 10 ans d'améliorer les pratiques de mobilité au sein du territoire de Colmar agglomération.

Le préfet,


Emmanuel AUBRY